

Compte rendu de la Commission du Quartier 4.1

> Lapujade – Bonnefoy – Périole – Marengo – La Colonne

Le 12 juin 2017

- > *Lieu* : Salle de spectacles de l' Espace Bonnefoy
- > *Participation* : 112 personnes
- > *Élus présents* : Madame Costes-Dandurand
- > *Services municipaux présents* : Madame Place(Direction de l'Animal dans la Ville), Messieurs Delpech et Lieutaud (Tisséo Ingénierie), Messieurs Julien et Laurens(Mobilités Gestion réseaux, Toulouse Métropole) , Madame Faugère (Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole), Messieurs Tolfo ,Milhau et Frayssines (Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole), Madame Aldebert (Action Territoriale), Monsieur Ehouman (Action Territoriale).
- > *Document support*: Diaporama

NB: Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Madame Costes-Dandurand remercie l'assistance pour leur présence et donne la parole à Monsieur Canredon, qui animera la réunion. Celui-ci présente l'ordre du jour :

1. Actualités du quartier
2. Moustiques tigres
3. Tisséo : Ma Ligne A en XXL
4. Projet d'extension du plan local de stationnement
5. Point travaux

1. Actualités du quartier

Madame Costes- Dandurand annonce que l'édition 2018 de la fête du Centre Culturel Bonnefoy aura lieu le 15 juin à partir de 17h30.

Elle indique ensuite que les travaux d'aménagement du boulevard Bonrepos et Pierre Sépard se poursuivent au 16 juillet et nécessitent la modification des voies de circulation à l'approche du carrefour.

Enfin, du 4 juin au 4 juillet auront lieu des travaux d'aménagement d'une nouvelle dépose minute côté boulevard Marengo afin de faciliter l'accès à la gare Matabiau.

2. Moustiques tigres : Comment agir contre ? (Diaporama P.8 à 18)

Monsieur Canredon donne la parole à Madame Place, chef du service Animal dans la ville.

Présent sur l'ensemble de la ville depuis 2012, le moustique tigre, actif de jour comme de nuit et qui pique énormément, a également un rôle vectoriel (transmetteur des virus de la dengue, du chikungunya et Zika).

Dans le cadre du plan de prévention anti dissémination de ces trois maladies, le préfet prend un arrêté annuel qui définit le rôle de la préfecture, du département et des collectivités.

Les missions de la Ville de Toulouse sont :

- Communication et information (flyers, présentation en réunion publique, etc.) : un kit de conseils et d'information est mis à la disposition des particuliers sur le [site internet Toulouse.fr](http://site.internet.Toulouse.fr) ainsi que dans tous les équipements municipaux dotés d'un accueil.

- Mettre en place des actions préventives, notamment en évitant les gîtes larvaires sur le domaine public :

ex : du sable est mis à disposition dans les cimetières afin que les visiteurs puissent combler les coupelles des pots de fleurs, des traitements anti larvaires biologiques ont été effectués sur les toits-terrasses, des bornes anti-moustiques vont être placées en expérimentation dans les crèches, des nichoirs à chauves-souris, etc.

- Des actions sont également prévues sur le domaine privé : dès qu'un signalement est effectué, les

agents du service vont rencontrer les particuliers, donnent des conseils, recherchent les gîtes larvaires, etc.

- Une démosuication des moustiques adultes peut également intervenir après déclaration officielle d'un cas d'une des trois maladies transmissibles par le moustiques tigre, et ce dans un rayon de 150m autour du cas identifié.

Question: *Quel est l'intérêt de mettre du sable dans les coupelles de fleurs ?*

Éléments de réponse: L'absence d'eau empêche les larves qui peuvent être à proximité de se développer.

3. Tisséo Ma Ligne A en XXL. (Diaporama p. 21 à 29)

Monsieur Canredon donne la parole à Monsieur Delpech, de Tisséo Ingénierie, en charge du pilotage de l'opération « Ma Ligne en XXL », dont l'objectif est d'augmenter la capacité de la ligne A.

Celui-ci indique que la forte augmentation de fréquentation de la ligne A ces dix dernières années a conduit à lancer des travaux permettant de doubler la capacité des rames (de 160 à 320 voyageurs par rame).

Cependant, certains des travaux n'étant pas compatibles avec l'exploitation de la ligne, celle-ci devra être fermée durant 6 semaines au lieu des 5 initialement prévues, du 16 juillet au 26 août 2018. En contrepartie, il n'y aura pas d'interruption de service l'été 2019, avec une mise en service des rames à 52m prévue fin 2019.

Il laisse ensuite la parole à Monsieur Lieutaud qui précise le dispositif de substitution pendant la période de travaux :

- Extension de la ligne 14 de Basso Cambo jusqu'à Balma avec un bus toutes les 2mn30 en moyenne
- Complétée par la ligne 140 sur le tronçon Arènes – Balma Gramont avec une fréquence identique
- Une navette les dimanche soirs entre Matabiau et Jean Jaurès, pour absorber les flux de voyageurs

Question: *Qu'est-il prévu pour inciter les voyageurs à prendre des moyens de transport alternatifs ?*

Éléments de réponse: JC Decaux, gestionnaire de Vélô Toulouse, a prévu de renforcer ses stations sur le tracé de la ligne A afin qu'un maximum de vélos soient disponibles pour les usagers .

4. Projet d'extension du stationnement résidant (Diaporama p.30 à 61)

Monsieur Canredon donne la parole à Monsieur Julien, du service Mobilités Gestion Réseaux de Toulouse Métropole.

En préambule, celui-ci indique que la politique de stationnement est intégrée à la politique Mobilités portée par l'agglomération à travers le projet Mobilités 2020-2025-2030 avec une cohérence entre les politiques de stationnement et de mobilité.

Le plan Local de Stationnement (PLS) définit l'articulation des différents types de stationnement (sur voirie, en parc-relais, le stationnement privé) sur le territoire.

Dans le quartier 4.1, plusieurs actions ont été engagées afin de lutter contre la saturation du stationnement sur l'espace public :

- Mise en place du stationnement réglementé commerçants sur la rue du Faubourg Bonnefoy en 2017, avec pour objectif de doubler la rotation des véhicules aux abords des commerces, et lutter contre les véhicules ventouses. Ainsi, aujourd'hui, 1 place sur 3 est toujours disponible sur le périmètre.

- Extension du stationnement résidant sur les quartiers Marengo et Terre Cabade :

Un bilan à 6 mois d'utilisation démontre que l'objectif du nombre d'abonnés résidents attendu après 6 mois est déjà atteint (environ 500 abonnés).

Aujourd'hui, pour répondre aux conditions de stationnement difficiles et à la congestion de l'espace public et dans l'objectif de faciliter le stationnement notamment pour les résidents à proximité de leur domicile, il est proposé d'étendre ce dispositif à quatre nouveaux périmètres qui sont Matabiau, Arago, Bonnefoy et Béteille.

Ce dispositif fonctionne en « pétale » : Ainsi, le stationnement résidant ne peut être déployé que sur des périmètres adjacents à ceux déjà réglementés.

D'autre part, la réglementation du stationnement impose la matérialisation des places dans les rues qui n'en comportent pas actuellement, ce qui implique un temps d'étude et de mise en œuvre.

Les tarifs de l'abonnement sont :

- 4€ / semaine ou 7,5€ pour 2 semaines

- 135€ /an ramené à 100€ pour les titulaires d'un abonnement aux transports en commun.

Question: *Quand envisagez-vous de mettre en place le stationnement résidant sur les 4 quartiers?*

Éléments de réponse: Une fois la validation politique obtenue, il faut 5 mois pour que le dispositif soit opérationnel.

Question: *Comment bénéficier du stationnement résidant quand on ne possède pas de voiture et qu'on en loue une ponctuellement?*

Éléments de réponse: L'abonnement résidant n'est proposé que pour les locations de longue durée ; en revanche, les véhicules proposés par les opérateurs d'autopartage (Citiz/Yeah et Iodines à ce jour) bénéficient automatiquement du dispositif.

Question: *La 1/2 gratuite sur la rue du Faubourg Bonnefoy est insuffisante pour faire ses courses. N'est-il pas possible d'étendre ce temps gratuit à 1h ?*

Éléments de réponse: Ce temps gratuit est le même pour l'ensemble des axes commerçants. Il a été déterminé un temps raisonnable pour effectuer un certain nombre de courses ; au-delà, on bascule sur une tarification de 0,50 pour 1/2h.

5. Point Travaux (Diaporama p. 62 à 74)

Monsieur Canredon donne la parole à Messieurs Frayssines et Tolfo du Pôle Territorial Est, qui présentent les travaux de voirie réalisés sur le quartier :

- Rue de Périole/ Rue Ortet : sécurisation du carrefour et mise en accessibilité des traversées piétonnes.
- Rue de Périole/ rue Saint René : sécurisation du carrefour et mise en accessibilité des traversées piétonnes
- Rue de Périole : Mise en place des logos rappels de la limitation à 30 km/h dans le périmètre de la zone 30
- Avenue du cimetière : finalisation des travaux de réaménagement du parvis
- Avenue de Lavour (section rue Saint hyacinthe - rue Sainte Hélène) : mise en place d'éléments modérateurs de vitesse aux abords d'une crèche , et mise en conformité des traversées piétonnes
- Rue d'Armagnac : réfection de la couche de roulement
- Sécurisation du carrefour de la rue Sainte-Marie et du chemin Michoun.

Les projets en cours de réalisation :

- Avenue de la Colonne/Chemin Caillibens : sécurisation du croisement via la mise en place d'un plateau ralentisseur, et mise en accessibilité des traversées piétonnes
- Impasse Michel Ange : matérialisation du stationnement
- Rue Michel Ange : mise en place d'éléments modérateurs de vitesse
- Rue Montcabrier : sécurisation de la rue pour limiter les vitesses excessives

Question: *Les trottoirs de la rue Dessalles sont très dégradés. Récemment, seule une portion de la rue a été rénovée. Pourquoi ?*

Éléments de réponse: La réfection complète de la rue est prévue (avec enfouissement des réseaux) et sera réalisée très prochainement.

Question: *Est-il prévu de mettre la rue Mazas en sens unique ?*

Éléments de réponse: Cela n'est pas prévu pour l'instant. Toutefois, cette mise en sens unique pourra être réétudiée dans le cadre des aménagements du Faubourg Bonnefoy et l'arrivée future du métro dans le quartier (et leur impact sur les flux de circulation).

Madame Costes-Dandurand remercie les participants qui sont restés jusqu'à la fin malgré la présence de perturbateurs et clôture la réunion.